



2025/1

Département du Val d'Oise
Accusé de réception en préfecture
095-2190740-20251001-2025-2895
Ville de La Ferté-sur-Seine
Date de télétransmission : 03/10/2025
Date de réception préfecture : 03/10/2025

Conseil Municipal du 1^{er} octobre 2025
Extrait du registre des délibérations
Délibération n° D/2025/38

Nombre de Conseillers
en exercice : 21
présents : 16
votants : 20

L'an deux mille vingt-cinq, le premier octobre à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-cinq septembre, s'est réuni à la Mairie en
séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe AUDEBERT, Maire.

Étaient présents :

Philippe AUDEBERT, Nathalie JOLLY, Claudine THIRANOS, André BOURDON, Laurence
GUERNE, Patrice JACQUET, Philippe BUIRON, Carole BERGER-JACOB, Steve IDJAKIREN,
Bernadette VOOGSGERD, Chimina Kossiva NEGLOKPE, Grégory BENOIT, Christian
TETARD, Patrice GOSNET, Julia NOJAC, Alaine HOUREZ,

Étaient régulièrement représentés :

Jean DECROIX, par Patrice JACQUET
Eliane CHIDIACK, par Steve IDJAKIREN
Philippe BARBIER, par Nathalie JOLLY
Laurent FOHRER par Philippe AUDEBERT

Était absent :

Bruno MELGIES

Formant la majorité des membres en exercice.

Carole BERGER-JACOB a été élue Secrétaire de Séance

OBJET : FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET VILLE

Le Conseil Municipal,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2025-15 en date 25 mars 2025, approuvant le
Budget Primitif 2025,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

ADOPTÉ la Décision Modificative n° 1 du Budget Principal présentée comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT

		DEPENSES	
CHAPITRES	ARTICLES	OBJET DE LA DEPENSE	
042	6811	Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	5 000
012	64111	Rémunération principale	50 000
65	6541	Créances admises en non-valeur	- 4 500
65	6542	Créances éteintes	15 500
TOTAL			66 000
		RECETTES	
CHAPITRES	ARTICLES	OBJET DE LA RECETTE	
013	6419	Remboursement sur Rémunérations du personnel	60 000
78	7817	Reprise sur provisions	6 000
TOTAL			66 000

Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20251001-D-2025-38-DE
Date de télétransmission : 03/10/2025
Date de réception préfecture : 03/10/2025

SECTION INVESTISSEMENT

		DEPENSES	
CHAPITRES	ARTICLES	OBJET DE LA DEPENSE	
23	2315	Travaux en cours	520 000
TOTAL			520 000
		RECETTES	
CHAPITRES	ARTICLES	OBJET DE LA RECETTE	
040	28..	Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	5 000
10	10222	FCTVA	6 500
13	13251	Subvention d'investissement - ValParisis	190 000
13	1322	Subvention d'investissement - Région	220 000
13	1323	Subvention d'investissement - Département	6 000
13	1328	Subvention d'investissement – Autres (SDEVO)	32 000
13	1345	Fonds d'équipements – Amendes de Police	22 500
13	13461	Fonds d'équipements - DETR	38 000
TOTAL			520 000

DIT qu'après intégration de la présente Décision Modificative, l'équilibre budgétaire 2025 s'élève à 6 271 000 € en section de fonctionnement, et à 3 858 500 € en section d'investissement.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Philippe AUDEBERT

- Délibération rendue exécutoire du fait de :
- Sa transmission au contrôle de légalité le : 03.10.2025
 - Sa publication sur le site internet de la commune le : 03.10.2025

La Secrétaire de Séance

Carole BERGER-JACOB